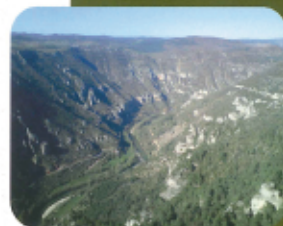


Lettre Info n°4 (juin 2011) des sites Natura 2000 des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses



V

oilà la deuxième année d'animation
pour notre projet Natura 2000. Après une

première année de lancement et de rodage, 12 contrats « Mesures Agro-Environnementales territorialisées » (MAEt) par exemple ont été signés cette année avec les agriculteurs. Ainsi, nous soutenons des pratiques favorables à un grand nombre d'espèces d'oiseaux et d'habitats. Je ne le dirai jamais assez ; l'ensemble Causses/Gorges constitue un des sites les plus riches de France au niveau biodiversité et paysager, mais il évolue. En conciliant activités humaines et préservation de l'environnement, Natura 2000 est une opportunité à saisir pour relever collectivement le défi de l'équilibre.

Pour la saison 2011-2012, un plus grand nombre de contrats MAEt est prévu ainsi que l'élaboration de contrats Natura 2000 (comme la création de lavognes) ou encore d'autres actions d'animation.

Aujourd'hui, avec pragmatisme et bon sens, nous pouvons commencer à dresser un bilan positif du dispositif. Grâce aux inventaires, nous connaissons mieux notre territoire. Grâce aux contrats passés avec les acteurs locaux et à la circulation d'informations, nous sommes davantage aidés pour le gérer. Et grâce à la conservation de ces patrimoines, Natura 2000 nous permet aussi de mieux les valoriser.



Gérard MOURGUES

Président du Comité de pilotage des sites Natura 2000